

## Communiqué

Montreux, le 18 juin 2023

### **L'initiative populaire communale « Sauver les Grands-Prés » acceptée par la population montreuusienne.**

**A l'issue du scrutin populaire du dimanche 18 juin, la population montreuusienne a accepté à 71% (4954 oui et 1916 non) l'initiative populaire « Sauver les Grands-Prés ». La Municipalité prend acte de cette décision et, quand bien même elle avait recommandé le refus de l'initiative, s'engage à mettre en œuvre le processus découlant de cette décision.**

En acceptant l'initiative « Sauver les Grands-Prés », le corps électoral s'est prononcé contre tout projet de construction futur et pour la création d'une aire de loisirs sur ce terrain communal. Ce vote met ainsi un terme à plusieurs années de travail et d'investissements dans un projet de construction éco-responsable qui prévoyait de nombreux logements et services.

Le Conseil communal a l'obligation « de prendre dans les quinze mois qui suivent la votation les décisions utiles à sa mise en œuvre » (art. 149 al. 6 LEDP). Les autorités communales doivent notamment prendre les mesures empêchant toute construction sur l'ensemble de la parcelle communale concernée. Ainsi que le prévoit le texte de l'initiative, la parcelle devra en outre être « immédiatement et durablement colloquée en zone verdure (non-constructible) destinée à la promotion de la biodiversité et à une aire de loisirs pour le public ».

Dans l'immédiat, il s'agit d'informer formellement les investisseurs des conséquences de ce vote. Le terrain devait en effet être mis à disposition par la Commune sous forme de droit de superficie pour une durée de 99 ans. Depuis le lancement du projet, il y a une dizaine d'années, d'importantes sommes ont été engagées, par la Commune et par les investisseurs. La Commune a par ailleurs déjà touché un premier montant, de l'ordre de 1 million de francs, qu'elle sera tenue de restituer.

#### **Informations complémentaires - Commune de Montreux :**

##### **Administration générale et finances**

Olivier Gfeller, Syndic : 021 962 77 74 - [olivier.gfeller@montreux.ch](mailto:olivier.gfeller@montreux.ch)

##### **Patrimoine, sport et urbanisme**

Caleb Walther, Conseiller municipal : 078 686 81 23- [caleb.walther@montreux.ch](mailto:caleb.walther@montreux.ch)

Cellule communication : [communication@montreux.ch](mailto:communication@montreux.ch)